

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 09638  
Numéro SIREN : 442 427 498  
Nom ou dénomination : GLOBALSTAR EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 80450

**GLOBALSTAR EUROPE**  
Société par actions simplifiée au capital de 181.500 euros  
Siège social : 37, rue des Mathurins - 75008 Paris  
442 427 498 R.C.S. Paris

---

**COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**



Monsieur Travis BENNETT  
Président



**SAS GLOBALSTAR EUROPE**

*37 rue des Mathurins*

*75008 PARIS*

*Siret : 44242749800021*

**Comptes annuels**

**Exercice clos le 31/12/2021**



**TALENZ**  
GROUPE FIDORG

**FIDORG ILE-DE-FRANCE**

Siège social : 62, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris.

Tél : 01 40 16 79 80 | email : [paris@talenz-fidorg.fr](mailto:paris@talenz-fidorg.fr)

[fidorg.talenz.fr](http://fidorg.talenz.fr)

S.A.S. au capital de 650 000 €uros inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de la région de Paris Ile-de-France  
R.C.S Paris 812 879 187 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion 2015 B 16661 - N° intracommunautaire FR 52 81287918700019



## ■ Sommaire

<b>ETATS DE SYNTHESE</b>	<b>5</b>
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat(suite)	9
<b>ANNEXE</b>	<b>11</b>
Règles et méthodes comptables	13
Notes sur le bilan	16
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	24
Tableau des cinq derniers exercices	25





**ETATS DE SYNTHESE**

**Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021**

## ■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	90 685	89 574	1 111	2 598
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 668 486	660 198	2 008 288	2 186 185
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	16 100		16 100	
Constructions	144 287	122 563	21 724	19 075
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 754 371	1 769 376	984 995	249 036
Autres immobilisations corporelles	304 926	283 123	21 803	22 448
Immobilisations corporelles en cours	1 593 646		1 593 646	
Avances et acomptes	285 130		285 130	3 854 272
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	238 127		238 127	22 205
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 095 758</b>	<b>2 924 834</b>	<b>5 170 924</b>	<b>6 355 819</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				<b>215 922</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	4 544 992		4 544 992	5 370 908
Autres créances	2 384 012		2 384 012	2 019 668
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	77 890		77 890	141 731
Charges constatées d'avance (3)	198 556		198 556	63 480
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 205 449</b>		<b>7 205 449</b>	<b>7 811 709</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	391 148		391 148	601 889
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 692 356</b>	<b>2 924 834</b>	<b>12 767 522</b>	<b>14 769 417</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## ■ Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	181 500	181 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 150	18 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 293 923	1 732 853
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>66 955</b>	<b>561 070</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 560 529</b>	<b>2 493 573</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	676 801	887 542
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>676 801</b>	<b>887 542</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 714 291	7 399 169
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 981 304	3 062 270
Dettes fiscales et sociales	568 116	719 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	73 364	9 005
Produits constatés d'avance	190 519	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>9 527 594</b>	<b>11 190 312</b>
Ecart de conversion passif	2 598	197 989
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 767 522</b>	<b>14 769 417</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 527 594	11 190 312
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## ■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 236 451	2 727 792	4 964 242	3 310 903
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 236 451</b>	<b>2 727 792</b>	<b>4 964 242</b>	<b>3 310 903</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			7	9
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 964 249</b>	<b>3 310 912</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 863 604	1 638 702
Impôts, taxes et versements assimilés			89 423	93 513
Salaires et traitements			804 416	736 270
Charges sociales			452 783	325 213
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			269 318	241 544
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 330	4
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 480 874</b>	<b>3 035 245</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>483 375</b>	<b>275 667</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			601 889	1 088 276
Différences positives de change			388 657	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>990 546</b>	<b>1 088 276</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			391 148	601 889
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			936 513	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>1 327 661</b>	<b>601 889</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-337 116</b>	<b>486 387</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>146 259</b>	<b>762 054</b>

## ■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 000 761	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	89 337	
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>8 090 098</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	177 750	
Sur opérations en capital	7 991 652	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>8 169 402</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-79 304</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		200 984
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>14 044 893</b>	<b>4 399 188</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>13 977 938</b>	<b>3 838 118</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>66 955</b>	<b>561 070</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		





**T A L E N Z**  
GROUPE FIDORG

**ANNEXE**

**Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021**



## Règles et méthodes comptables

### Désignation de la société : SAS GLOBALSTAR EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 12 767 522 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 66 955 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

---

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Opérations en devises

---

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,22 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Taux de charges sociales retenu : 40%

Turn Over : Moyen

Table de mortalité INSEE 2018

### Conséquences de l'événement Covid-19

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 759 171			2 759 171
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 759 171</b>			<b>2 759 171</b>
- Terrains		16 100		16 100
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	138 557	5 730		144 287
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 949 766	804 605		2 754 371
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	287 364	17 562		304 926
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				1 593 646
- Avances et acomptes	3 854 272	1 766 142	1 459 579	285 130
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 229 959</b>	<b>2 610 139</b>	<b>1 459 579</b>	<b>5 098 460</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 205	215 922		238 127
<b>Immobilisations financières</b>	<b>22 205</b>	<b>215 922</b>		<b>238 127</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 011 335</b>	<b>2 826 061</b>	<b>1 459 579</b>	<b>8 095 758</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

Rappel :

« A compter de l'exercice 2005, l'entreprise a appliqué les nouvelles règles comptables en matière d'actifs (règlements CRC 2002-12 et 2004-06 portant réforme des règles en matière d'actif immobilisés et des durées d'amortissements, créant ainsi l'obligation d'identifier les composants au sein des immobilisations, lorsque ces derniers ont des durées d'utilisation probable différentes). »

Les options retenues par l'entreprise sont décrites ci-dessous :

La licence d'exploitation versée à l'autorité de régulation des télécommunications en novembre 2002 et valable pour une période de 15 ans, est amortie sur cette même période.

### Immobilisations corporelles

Rappel :

L'entreprise exploite des antennes satellites de communication situées sur le site d'Aussaguel. Ces antennes satellites sont basées et exploitées au sein d'une installation complexe spécialisée.

Cette installation a été acquise au démarrage de l'activité de la société, en juin 2002. Des composants de cette installation peuvent être identifiés (construction, site de pilotage des communications, pièces et matériels divers indispensables au fonctionnement) et sont très nombreux.

Par ailleurs, compte tenu du caractère récent de l'exploitation, l'entreprise ne connaît pas encore la fréquence à laquelle chacun des composants devra être changé, d'autant plus que le groupe mondial auquel appartient l'entreprise dispose de plusieurs sites et que pour un même composant, la fréquence des remplacements n'a jamais pu être observée de la même façon d'un site à l'autre.

C'est pourquoi l'installation acquise en 2002 n'a pas été décomposée, en application de la tolérance (avis CNC 2005-D du 01 juin 2005 § 1-3) prévue pour les installations complexes spécialisées.

Toutefois, dans le respect du même avis de CNC, et en application de l'article 321-14.2 du PCG, les composants acquis postérieurement sont comptabilisés séparément et amortis sur la durée correspondant à leur durée d'utilisation propre constatée, le composant remplacé non identifié à l'origine étant sorti de l'actif pour une valeur déterminée en appliquant à la valeur actuelle le taux d'inflation. L'entreprise n'étant pas propriétaire du sol sur lequel l'installation est située, aucune valeur résiduelle n'est constatée (impossibilité de revente en fin d'exploitation).

## ■ Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	570 388	179 384		749 772
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>570 388</b>	<b>179 384</b>		<b>749 772</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	119 482	3 081		122 563
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 700 730	68 646		1 769 376
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	264 917	18 206		283 123
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 085 128</b>	<b>89 934</b>		<b>2 175 062</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 655 516</b>	<b>269 318</b>		<b>2 924 834</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	238 127		238 127
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 544 992	4 544 992	
Autres	2 384 012	2 384 012	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	198 556	198 556	
<b>Total</b>	<b>7 365 687</b>	<b>7 127 560</b>	<b>238 127</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances du Groupe sont :

- Inscrites en Comptes courants à hauteur de 1 708 043€ est constitué par des facturations intra-groupe essentiellement avec une marge de 6%

- Inscrites en comptes clients à hauteur de 5 219 531€ correspondant au solde des facturations à la cellule de vente irlandaise avec une marge de 6% de l'ensemble des charges de fonctionnement et de maintenance du gateway pour les coûts concernant la France non directement facturés aux clients français.

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 064
Autres créances	89 337
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>90 401</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
<b>Total</b>				
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 300	55,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 300	55,00

## ■ Notes sur le bilan

### Provisions

### Dettes

#### Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 981 304	1 981 304		
Dettes fiscales et sociales	568 116	568 116		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 787 655	6 787 655		
Produits constatés d'avance	190 519	190 519		
<b>Total</b>	<b>9 527 594</b>	<b>9 527 594</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 714 291			

Les dettes Groupe sont constituées :

- De 7 399 169€ de comptes courants correspondant aux investissements de départ et aux investissements ou charges de maintenance facturées par les sociétés du Groupe Hors Europe.
- De 70 890€ de dettes fournisseur correspondant aux facturations de charges administratives et de gestion par la société irlandaise du Groupe, ainsi qu'aux notes de frais des salariés de la société payés par la société irlandaise.

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 018 186
Dettes fiscales et sociales	236 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	70 000
<b>Total</b>	<b>1 324 587</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	198 556
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>198 556</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	190 519
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>190 519</b>

## ■ Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 672 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	601 889	1 088 276
Différences positives de change	388 657	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>990 546</b>	<b>1 088 276</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	391 148	601 889
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	936 513	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 327 661</b>	<b>601 889</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-337 116</b>	<b>486 387</b>

## ■ Autres informations

Plus de la moitié de l'effectif sont des cadres

### Engagements de retraite

---

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'engagement est calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO- IAS19/FAS87) avec une hypothèse de 100% de départs volontaires et un taux d'actualisation de 2.22%, et selon la table mortalité INSEE.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre des indemnités de départ en retraite.

## Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	181 500	181 500	181 500	181 500	181 500
Nombre d'actions ordinaires	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
<b>Opérations et résultats :</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	2 827 719	2 736 500	3 263 944	3 310 903	4 964 242
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	329 055	1 008 269	541 733	517 211	125 533
Impôts sur les bénéfices	141 440	34 952	57 196	200 984	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	497 648	38 418	110 507	561 070	66 955
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	56,85	294,94	146,83	95,83	38,04
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	150,80	11,64	33,49	170,02	20,29
Dividende distribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés	9	9	9	9	9
Montant de la masse salariale	581 398	647 855	729 945	736 270	804 416
Montant des sommes versées en avantages sociaux	259 550	280 655	329 456	325 213	452 783

**GLOBALSTAR EUROPE**  
Société par actions simplifiée au capital de 181.500 euros  
Siège social : 37, rue des Mathurins - 75008 Paris  
442 427 498 R.C.S. Paris

---

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**

**EN DATE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
Le trente juin,  
A dix heures,

La société **MOBILE SATELLITE SERVICES B.V**, dont le siège social est situé à Amsterdam (Pays-Bas), (l'« **Associée Unique** ») représentée par Madame Rebecca CLARY, dûment habilitée,

Associée Unique de la société **GLOBALSTAR EUROPE**, société par actions simplifiée au capital de 181.500 euros, dont le siège social est situé 37 rue des Mathurins – 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 442 427 498 (la « **Société** »), a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du Rapport de gestion du Président ;
- Lecture du Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux dirigeants ;
- Approbation des charges non-déductibles fiscalement ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 3.699.025 € par émission de 67.255 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 55 € chacune ; Conditions et modalités de l'émission ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du Travail et L. 225-129-6 du Code de Commerce ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Arnaud BOSCARY, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les documents suivants sont mis à disposition de l'Associée Unique :

- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Texte du projet des décisions.

#### **PREMIERE DECISION**

L'Associée Unique, connaissance prise du Rapport de gestion du Président et du Rapport général établi par le Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, arrêtés le 31 décembre 2021, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

L'Associée Unique prend acte de ce que les comptes font apparaître un bénéfice de 66.955 euros.

L'Associée Unique, conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquiès* du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non-déductible des bénéfices du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 de ce même Code.

En conséquence, l'Associée Unique donne quitus au Président et au Directeur Général de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

#### **DEUXIEME DECISION**

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 66.955 euros, décide de l'affecter au compte « Report à nouveau » actuellement de 2.293.923 euros, pour le porter à 2.360.878 euros.

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) derniers exercices.

#### **TROISIEME DECISION**

L'Associée Unique précise qu'il n'y a aucune nouvelle convention conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

## QUATRIEME DECISION

L'Associée unique,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président et constatant que le capital social est entièrement libéré :

**Décide** d'augmenter le capital social d'un montant de trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille vingt-cinq euros (3.699.025 €), pour le porter de cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (181.500 €) à trois millions huit cent quatre-vingt mille cinq cent vingt-cinq euros (3.880.525 €) par la création et l'émission de soixante-sept mille deux cent cinquante-cinq (67.255) actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de cinquante-cinq euros (55 €) chacune, à libérer entièrement lors de leur souscription, par versement en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront entièrement assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation du capital social.

Les souscriptions seront reçues au siège social pendant l'ouverture de la période de souscription ouverte du 30 juin au 5 juillet 2022 inclus (ci-après la « **Période de Souscription** »), étant précisé que ce délai sera clos par anticipation dès que la totalité de l'augmentation de capital aura été souscrite.

### Il est proposé de suspendre la séance

*Au cours de la suspension de séance, il est remis au Président un bulletin de souscription dûment signé par l'Associée Unique confirmant (i) sa souscription aux 67.255 actions ordinaires nouvelles émises conformément aux termes de la Quatrième Décision et (ii) la libération de sa souscription en intégralité par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles qu'elle détient à l'encontre de la Société (le « **Bulletin de Souscription** »).*

*Dans le même temps, le Président établit un arrêté des comptes qui est certifié exact par le Commissaire aux comptes et qui constate que la créance de MOBILE SATELLITE SERVICES B.V. qui s'élève à trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille soixante-huit euros et trente-cinq centimes (3.699.068,35 €) est bien certaine, liquide et exigible.*

*Le Président propose ensuite de reprendre la séance, ce que l'Associé Unique approuve.*

### Reprise de séance

## CINQUIEME DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du bulletin de souscription de MOBILE SATELLITE SERVICES B.V et de l'arrêté de compte établi par le Président et certifié exact par le Commissaire aux comptes, déclare :

- qu'elle a souscrit l'intégralité des actions objet de l'augmentation de capital, soit soixante-sept mille deux cent cinquante-cinq (67.255) actions ainsi que l'atteste le bulletin de souscription signé par MOBILE SATELLITE SERVICES B.V ;

- qu'elle a versé le montant de sa souscription, soit la somme de trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille vingt-cinq euros (3.699.025 €) par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible qu'elle détient à l'encontre de la Société ainsi que l'atteste l'arrêté de compte établi par le Président et certifié exact et sincère par le Commissaire aux comptes ;
- que les actions nouvelles créées en représentation de l'augmentation du capital, décidée au terme de la quatrième décision, sont entièrement souscrites, qu'elles sont entièrement libérées et attribuées à la société MOBILE SATELLITE SERVICES B.V ;
- qu'en conséquence, ladite augmentation du capital est définitivement et régulièrement réalisée à compter de ce jour et que le capital social de la Société est ainsi porté de cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (181.500 €) à trois millions huit cent quatre-vingt mille cinq cent vingt-cinq euros (3.880.525 €);
- et que dès lors la période de souscription est close par anticipation.

#### **SIXIEME DECISION**

En conséquence de ce qui précède, l'Associée unique décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la manière suivante :

- L'article 6 « APPORTS » des statuts est complété *in fine* comme suit :

*« Par décision en date du 30 juin 2022, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 3.699.025 euros par la création et l'émission de 67.255 actions nouvelles, entièrement souscrites et libérées par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible détenue sur la Société. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

- L'article 7 « CAPITAL SOCIAL » des statuts est désormais rédigé comme suit :

*« Le capital social est fixé à la somme de trois millions huit cent quatre-vingt mille cinq cent vingt-cinq euros (3.880.525 €), divisé en soixante-dix mille deux cent cinquante-cinq (70.555) actions de cinquante-cinq euros (55 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie. »*

#### **SEPTIEME DECISION**

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes et conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, rappelle qu'elle est tenue de se prononcer sur le principe d'une augmentation de capital qui serait réservée aux salariés de la Société, dans les conditions prévues aux Articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Le projet de décision suivant est donc soumis à l'Approbation de l'Associé Unique :

- le Président disposerait d'un délai maximum de six mois pour mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;

- le Président serait autorisé à procéder, dans un délai maximum de 5 ans à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 116.416 € qui sera réservée aux salariés adhérant au dit plan et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail.

L'Associée Unique, connaissance prise du projet de décision ci-dessus, décide de rejeter ce projet de décision.

#### **HUITIEME DECISION**

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités prévus par la Loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique.

*Rebecca Clary*

\_\_\_\_\_  
Pour **MOBILE SATELLITE SERVICES B.V.**

Associée Unique

Représentée par Madame Rebecca CLARY

**GLOBALSTAR EUROPE**  
Société par actions simplifiée au capital de 181.500 euros  
Siège social : 37, rue des Mathurins - 75008 Paris  
442 427 498 R.C.S. Paris

---

## RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES COMPTES

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Chère Associée Unique,

Nous vous avons convoquée conformément aux dispositions légales et aux statuts de la Société afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la législation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents, conformes à la réglementation en vigueur, sont les mêmes que celles appliquées pour l'exercice précédent.

### **I. SITUATION ET ACTIVITE GENERALE**

#### **1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'année 2021, la Société a obtenu le renouvellement de l'ensemble de ses autorisations pour une durée additionnelle de 10 ans ainsi qu'une autorisation de maîtrise en orbite pour un satellite de secours (FM15) qui sera lancé au cours du mois de juin 2022.

Par ailleurs, le Groupe Globalstar est engagé dans une série de partenariats commerciaux ou industriels qui l'ont notamment conduit à multiplier les stations terrestres en Europe, notamment en Espagne et en Grèce.

L'invasion du territoire ukrainien par les troupes russes au mois de février 2022 ont amené le Groupe Globalstar à interrompre ses activités en Russie dans le cadre des sanctions américaines et européennes.

#### **1.2 Évolution prévisible et perspectives d'avenir**

La Société devrait mettre sur orbite un satellite de secours durant l'exercice.

### **1.3** Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice en ce qui concerne la Société.

### **1.4** Activité en matière de recherche et de développement

La Société poursuit une activité de recherche-développement intensive qui concerne principalement ses terminaux et les services qu'ils rendent accessibles ainsi que la sécurisation de ses infrastructures.

### **1.5** Principaux risques et incertitudes

Le développement de l'activité en Europe de l'Est et sur le territoire russe reste suspendu à la durée la crise ukrainienne et des sanctions qui ont été prises en conséquence.

## **II. RESULTATS DE L'EXERCICE ET AFFECTATION**

### **2.1** Examen des comptes et résultats

Au cours de l'exercice 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.964.242 euros contre 3.310.903 euros l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 49.94 %.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 4.964.249 euros, contre 3.310.912 euros, soit une augmentation d'environ 33.30 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 4.480.874 euros, contre 3.035.245 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation d'environ 32,26 %.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à 483.375 euros, contre 275.667 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution d'environ 42.97 %.

Les produits financiers ressortent ainsi à 990.546 euros et les charges financières à 1.327.661 euros.

Le résultat financier s'élève ainsi à (337.116) euros contre 486.387 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts s'établit ainsi à 146.259 euros contre 762.054 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 66.955 euros.

### **2.2** Proposition d'affectation du résultat

Notre Société vous propose d'affecter le bénéfice de 66.955 euros au compte « Report à nouveau », dont le montant, après affectation, serait de 2.360.878 euros.

### **2.3** Dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois (3) exercices précédents.

### **2.4** Dépenses non-déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non-déductible du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même Code.

## **III. ACTIONNARIAT SALARIE**

Dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale visé à l'article L. 225-102 du Code de commerce, le personnel salarié de la Société et des sociétés du Groupe ne détient aucune participation au capital de la Société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la Société.

## **IV. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons en **Annexe 1**, la décomposition des factures reçues et émises qui n'ont pas été réglées à la date de clôture de l'exercice.

## **V. FILIALE, SUCCURSALE ET PARTICIPATION**

La Société, à la date de clôture de l'exercice, ne détient aucune filiale, succursale, ni participation quelconque dans d'autres sociétés.

## **VI. CONVENTIONS SOUMISES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous informons qu'aucune convention visée aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue par la Société.

## **VII. PRETS INTER-ENTREPRISES**

Au cours des deux (2) années précédant la clôture de l'exercice, la Société n'a consenti aucun prêt, à titre accessoire, à des microentreprises, des petites et moyennes entreprises ou des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle aurait entretenu des liens économiques le justifiant.

## VIII. AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL EN NUMERAIRE D'UN MONTANT DE 3.699.025 € PAR EMISSION DE 67.255 ACTIONS ORDINAIRES NOUVELLES D'UNE VALEUR NOMINALE DE 55 € CHACUNE

Nous allons enfin vous proposer de vous prononcer sur l'augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 3.699.025 € par émission de 67.255 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 55 € chacune.

### 2.1 Marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice

En application des dispositions de l'article R.225-113 du Code de commerce, nous vous rappelons ci-après la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice social en cours ainsi que les motifs de l'augmentation de capital.

La Société a continué à développer son activité. Dans ce cadre, la Société poursuit ses efforts de rationalisation afin d'améliorer son niveau d'activité.

Nous vous indiquons par ailleurs que la Société est débitrice d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par MOBILE SATELLITE SERVICES B.V d'un montant de 3.699.068,35 €. Nous vous proposons de solder cette dette par une augmentation de capital par compensation de créance du montant correspondant à la créance que détient MOBILE SATELLITE SERVICES B.V sur la Société, afin de rationaliser les flux comptables du groupe de de notre Société.

### 2.2 Augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 3.699.025 € par émission de 67.255 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 55 € chacune à libérer en espèces ou par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible

MOBILE SATELLITE SERVICES B.V détient une créance certaine, liquide et exigible sur la Société s'élevant à la somme de trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille soixante-huit euros et trente-cinq centimes (3.699.068,35 €).

C'est pourquoi, nous vous proposons de procéder à une augmentation de capital d'un montant de trois millions six cent quatre-vingt-dix-neuf mille vingt-cinq euros (3.699.025 €), pour le porter de cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (181.500 €) à trois millions huit cent quatre-vingt mille cinq cent vingt-cinq euros (3.880.525 €) par la création et l'émission de soixante-sept mille deux cent cinquante-cinq (67.255) actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de cinquante-cinq euros (55 €) chacune.

Les actions devront être intégralement libérées, par un versement en espèces ou par conversion de la créance certaine, liquide et exigible que MOBILE SATELLITE SERVICES B.V détient sur la Société.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes les dispositions statutaires, seront entièrement assimilées aux actions anciennes et porteront jouissance à compter de la date de réalisation de l'augmentation du capital social.

Nous vous proposerons en conséquence de modifier les articles 6 et 7 des statuts de la Société.

2.3 Augmentation du capital de la Société au profit des salariés dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 et suivants du Code de Travail et L. 225-129-6 du Code de Commerce

Le personnel salarié de la Société et des sociétés du Groupe ne détient aucune participation au capital de la Société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la Société.

Eu égard aux dispositions de la loi sur l'Épargne Salariale 2001-152 du 19 février 2001, ainsi que les dispositions de l'ordonnance 2004-604 du 24 juin 2004, nous vous proposons :

- de mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L.3332-1 et suivants du Code du travail ;
- d'autoriser le Président, via une délégation de compétence, à procéder, dans un délai maximum de 5 ans à compter de la décision de l'assemblée à une augmentation de capital d'un montant maximum de 116.416 euros, correspondant à environ 3% du capital social qui serait réservée aux salariés adhérant audit plan et réalisée conformément aux dispositions de l'article L.3332-20 du Code du travail.

Toutefois, nous vous précisons que ce projet de résolution n'a pour objet que de satisfaire à une obligation légale et nous vous proposons donc de ne pas y donner suite.

**IX. POUVOIR EN VUE DES FORMALITES**

Enfin, nous vous demanderons de bien vouloir conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités prévus par la Loi.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugeriez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des décisions que nous soumettons maintenant à votre approbation.



**M. Travis BENNETT**  
Président

**ANNEXE 1 - Information sur les délais de paiements**  
**(L. 441-6-1 du Code de commerce)**



**ARNAUD BOSCARY**  
EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE**  
**AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

**GLOBALSTAR EUROPE**

Siège Social : 37, Rue Des Mathurins  
75008 PARIS  
Société par Actions Simplifiée au capital de 181 500 €  
442 427 498 RCS PARIS

A l'associé unique,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société GLOBALSTAR EUROPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « créances » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et la dépréciation des créances.

Dans le cadre des appréciations auxquelles j'ai procédé, je me suis assuré de la correcte application des méthodes retenues et j'ai vérifié le suivi des créances clients notamment au moyen de l'analyse de leur dénouement.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

**RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

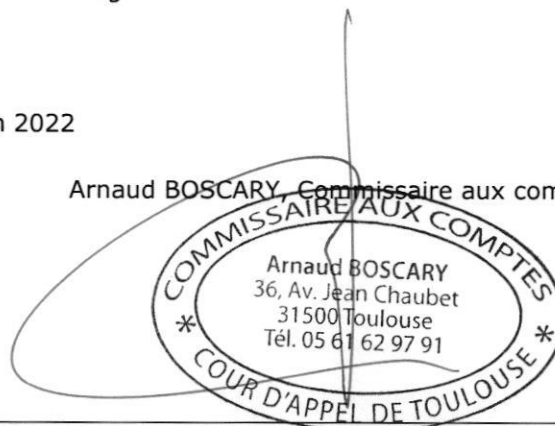
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 15 juin 2022

Arnaud BOSCARY, Commissaire aux comptes



## ■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	90 685	89 574	1 111	2 598
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	2 668 486	660 198	2 008 288	2 186 185
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	16 100		16 100	
Constructions	144 287	122 563	21 724	19 075
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 754 371	1 769 376	984 995	249 036
Autres immobilisations corporelles	304 926	283 123	21 803	22 448
Immobilisations corporelles en cours	1 593 646		1 593 646	
Avances et acomptes	285 130		285 130	3 854 272
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	238 127		238 127	22 205
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 095 758</b>	<b>2 924 834</b>	<b>5 170 924</b>	<b>6 355 819</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				<b>215 922</b>
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	4 544 992		4 544 992	5 370 908
Autres créances	2 384 012		2 384 012	2 019 668
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	77 890		77 890	141 731
Charges constatées d'avance (3)	198 556		198 556	63 480
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 205 449</b>		<b>7 205 449</b>	<b>7 811 709</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	391 148		391 148	601 889
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 692 356</b>	<b>2 924 834</b>	<b>12 767 522</b>	<b>14 769 417</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



## ■ Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	181 500	181 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	18 150	18 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 293 923	1 732 853
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>66 955</b>	<b>561 070</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 560 529</b>	<b>2 493 573</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	676 801	887 542
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>676 801</b>	<b>887 542</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 714 291	7 399 169
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 981 304	3 062 270
Dettes fiscales et sociales	568 116	719 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	73 364	9 005
Produits constatés d'avance	190 519	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>9 527 594</b>	<b>11 190 312</b>
Ecart de conversion passif	2 598	197 989
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 767 522</b>	<b>14 769 417</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	9 527 594	11 190 312
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## ■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 236 451	2 727 792	4 964 242	3 310 903
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 236 451</b>	<b>2 727 792</b>	<b>4 964 242</b>	<b>3 310 903</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			7	9
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>4 964 249</b>	<b>3 310 912</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 863 604	1 638 702
Impôts, taxes et versements assimilés			89 423	93 513
Salaires et traitements			804 416	736 270
Charges sociales			452 783	325 213
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			269 318	241 544
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 330	4
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 480 874</b>	<b>3 035 245</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>483 375</b>	<b>275 667</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			601 889	1 088 276
Différences positives de change			388 657	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>990 546</b>	<b>1 088 276</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			391 148	601 889
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			936 513	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>1 327 661</b>	<b>601 889</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-337 116</b>	<b>486 387</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>146 259</b>	<b>762 054</b>



## ■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2021	31/12/2020
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	8 000 761	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	89 337	
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>8 090 098</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	177 750	
Sur opérations en capital	7 991 652	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>8 169 402</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-79 304</b>	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		200 984
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>14 044 893</b>	<b>4 399 188</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>13 977 938</b>	<b>3 838 118</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>66 955</b>	<b>561 070</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



## ■ Règles et méthodes comptables

### Désignation de la société : SAS GLOBALSTAR EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 12 767 522 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 66 955 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,22 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Taux de charges sociales retenu : 40%

Turn Over : Moyen

Table de mortalité INSEE 2018

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## ■ Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 759 171			2 759 171
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 759 171</b>			<b>2 759 171</b>
- Terrains		16 100		16 100
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	138 557	5 730		144 287
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 949 766	804 605		2 754 371
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	287 364	17 562		304 926
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				1 593 646
- Avances et acomptes	3 854 272	1 766 142	1 459 579	285 130
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>6 229 959</b>	<b>2 610 139</b>	<b>1 459 579</b>	<b>5 098 460</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	22 205	215 922		238 127
<b>Immobilisations financières</b>	<b>22 205</b>	<b>215 922</b>		<b>238 127</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>9 011 335</b>	<b>2 826 061</b>	<b>1 459 579</b>	<b>8 095 758</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

---

Rappel :

« A compter de l'exercice 2005, l'entreprise a appliqué les nouvelles règles comptables en matière d'actifs (règlements CRC 2002-12 et 2004-06 portant réforme des règles en matière d'actif immobilisés et des durées d'amortissements, créant ainsi l'obligation d'identifier les composants au sein des immobilisations, lorsque ces derniers ont des durées d'utilisation probable différentes). »

Les options retenues par l'entreprise sont décrites ci-dessous :

La licence d'exploitation versée à l'autorité de régulation des télécommunications en novembre 2002 et valable pour une période de 15 ans, est amortie sur cette même période.

### Immobilisations corporelles

Rappel :

L'entreprise exploite des antennes satellites de communication situées sur le site d'Aussaguel. Ces antennes satellites sont basées et exploitées au sein d'une installation complexe spécialisée.

Cette installation a été acquise au démarrage de l'activité de la société, en juin 2002. Des composants de cette installation peuvent être identifiés (construction, site de pilotage des communications, pièces et matériels divers indispensables au fonctionnement) et sont très nombreux.

Par ailleurs, compte tenu du caractère récent de l'exploitation, l'entreprise ne connaît pas encore la fréquence à laquelle chacun des composants devra être changé, d'autant plus que le groupe mondial auquel appartient l'entreprise dispose de plusieurs sites et que pour un même composant, la fréquence des remplacements n'a jamais pu être observée de la même façon d'un site à l'autre.

C'est pourquoi l'installation acquise en 2002 n'a pas été décomposée, en application de la tolérance (avis CNC 2005-D du 01 juin 2005 § 1-3) prévue pour les installations complexes spécialisées.

Toutefois, dans le respect du même avis de CNC, et en application de l'article 321-14.2 du PCG, les composants acquis postérieurement sont comptabilisés séparément et amortis sur la durée correspondant à leur durée d'utilisation propre constatée, le composant remplacé non identifié à l'origine étant sorti de l'actif pour une valeur déterminée en appliquant à la valeur actuelle le taux d'inflation. L'entreprise n'étant pas propriétaire du sol sur lequel l'installation est située, aucune valeur résiduelle n'est constatée (impossibilité de revente en fin d'exploitation).

## ■ Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	570 388	179 384		749 772
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>570 388</b>	<b>179 384</b>		<b>749 772</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	119 482	3 081		122 563
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 700 730	68 646		1 769 376
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	264 917	18 206		283 123
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 085 128</b>	<b>89 934</b>		<b>2 175 062</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 655 516</b>	<b>269 318</b>		<b>2 924 834</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	238 127		238 127
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 544 992	4 544 992	
Autres	2 384 012	2 384 012	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	198 556	198 556	
<b>Total</b>	<b>7 365 687</b>	<b>7 127 560</b>	<b>238 127</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances du Groupe sont :

- Inscrites en Comptes courants à hauteur de 1 804 493€ est constitué par des facturations intra-groupe essentiellement avec une marge de 6%

- Inscrites en comptes clients à hauteur de 4 383 832€ correspondant au solde des facturations à la cellule de vente irlandaise avec une marge de 6% de l'ensemble des charges de fonctionnement et de maintenance du gateway pour les coûts concernant la France non directement facturés aux clients français.

### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 064
Autres créances	89 337
Disponibilités	
<b>Total</b>	<b>90 401</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
<b>Total</b>				
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 300	55,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 300	55,00

## ■ Notes sur le bilan

### Provisions

### Dettes

#### Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 981 304	1 981 304		
Dettes fiscales et sociales	568 116	568 116		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 787 655	6 787 655		
Produits constatés d'avance	190 519	190 519		
<b>Total</b>	<b>9 527 594</b>	<b>9 527 594</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 714 291			

Les dettes Groupe sont constituées :

- De 6 714 291€ de comptes courants correspondant aux investissements de départ et aux investissements ou charges de maintenance facturées par les sociétés du Groupe Hors Europe.

- De 80 627€ de dettes fournisseur correspondant aux facturations de charges administratives et de gestion par la société irlandaise du Groupe, ainsi qu'aux notes de frais des salariés de la société payés par la société irlandaise.

## ■ Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 018 186
Dettes fiscales et sociales	236 401
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	70 000
<b>Total</b>	<b>1 324 587</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	198 556
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>198 556</b>

#### Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	190 519
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
<b>Total</b>	<b>190 519</b>

## ■ Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 672 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	601 889	1 088 276
Différences positives de change	388 657	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>990 546</b>	<b>1 088 276</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	391 148	601 889
Intérêts et charges assimilées	936 513	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>	<b>1 327 661</b>	<b>601 889</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-337 116</b>	<b>486 387</b>

## ■ Autres informations

Plus de la moitié de l'effectif sont des cadres

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'engagement est calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO- IAS19/FAS87) avec une hypothèse de 100% de départs volontaires et un taux d'actualisation de 2.22%, et selon la table mortalité INSEE.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre des indemnités de départ en retraite.